



SCoT Causses et Cévennes

Elaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) Synthèse des commissions thématiques



Propos introductifs

Sylvie Pavlista

Présidente du PETR Causses et Cévennes

Daniel Zeberko, Régis Valgalier

Vice-Présidents référents sur le SCoT



Sommaire

- 1- Synthèse des séminaires PAS d'octobre 2022
- 2- Restitution de la commission « territoires habités » du 8 décembre

3- Restitution commission « territoires dynamiques » du 8 décembre

4- Conclusion et prochaines étapes

Synthèse des commissions thématiques 09 décembre 10h00 - 12h



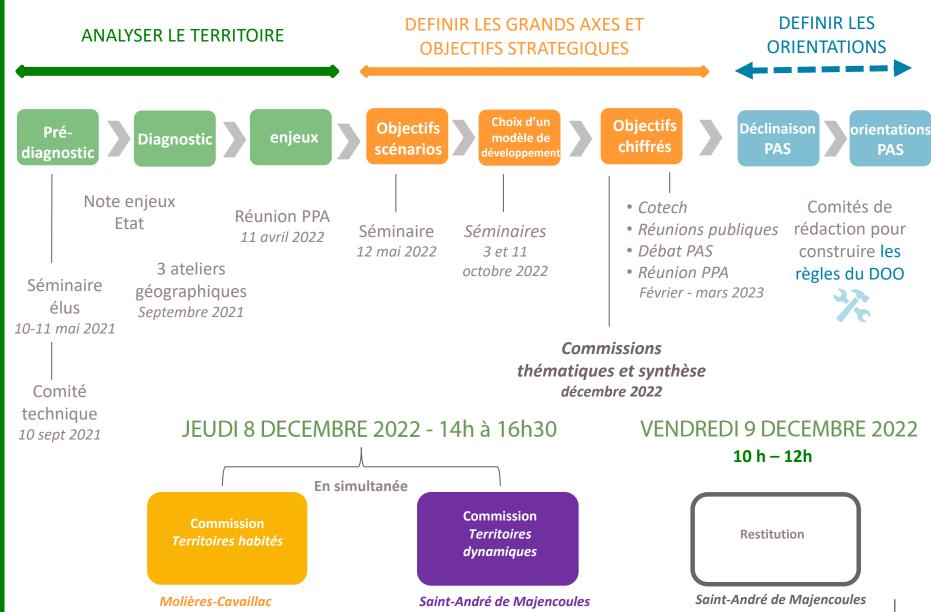
Lieu : salle du château à Saint-André-de-Majencoules

Restitution des travaux du 8 décembre menés en parallèle dans les deux comités thématiques.

Objectifs:

- partager les résultats en plénière ;
- stabiliser une première version rédigée du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Du diagnostic au PAS, les principales étapes



1

Retour sur les séminaires d'octobre

Projet d'Aménagement Stratégique

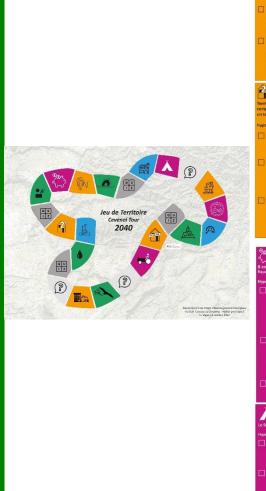
Préambule : 5 sujets transversaux, socle commun du projet de SCoT

La gouvernance / le changement climatique / la transition écologique l'économie circulaire / le patrimoine / Santé et urbanisme

- Axe 1 : ambition 1

 Territoires préservés : révéler la diversité du patrimoine naturel et bâti
- Axe 2 : ambition 2
 Territoires habités : prolonger la sobriété foncière
- Axe 3: ambition 3
 Territoires solidaires: relier les bassins de vie
- Axe 4 : ambition 4
 Territoires dynamiques : favoriser l'expérimentation et l'innovation

Rappel du séminaire du 11 octobre



LOGEMENTS VACANTS RESTRUCTURATION DU PARC EXISTANT remise sur le marché de logements insalubres, divisions de rands logements, démolitions-reconstructions, etc. La restructuration du parc est nulle : aucun loge-ment n'est remis sur le marché à partir de locaux vacants croissent proportionnellement aus résidences principales. fiés ou divisés. La restructuration du parc repré-sente entre 10 et 15% de la production de nouveaux s'agit d'une démarche très volontariste de résorp DEMOGRAPHIE ourd'hui le territoire perd 70 habitants tous les ans n taux en légère augmentation ces dernières années La part des résidences secondaires reste stable à 40%. Les résidences secondaires croissent proportionnellement aux résidences principales. d'accueillir près de 20 nouveaux habitants chaque année soit +380 habitants d'ici 2040. Pour faire face à cette croissance, la production de 70 Un scénario démographique à 0,3%/an permet d'accueillir près de 50 nouveaux habitants chaque année soit +1000 habitants d'ici 2040. Pour faire Leviers d'action : à proposer





ésidentiels des ménages, à chaque étape de leur vie

Saint-Biaise, patron de la paroisse de Trèves, se tient

une grande manifestation populaire de tradition immémoriale avec apparition dans le village du personnage carnavalesque le Pétassou. Son costume est fait de morceaux de tissus multico-

La tradition voulait que l'on brûlât Pétassou à la fin des réjouissances symbolisant ainsi la mort de l'hiver et la naissance du renouveau.

Quelle part de la surface forestière du 5CoT est repré-sentée par des forêts de châtaigner pur ? Montdardier Bez-et-Esparon Saint-André-de-Valborgne



15%

Molières-Cavaillac

Aulas





LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Parc national des Cévennes est la plus vaste Réserve Internationale de Ciel Etoilée d'Europe. Elle est la seconde réserve de France, après celle située sur le Pic du Midi.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le schéma de cohérence territoriale peut comprendre un programme d'actions visant à accom-pagner sa mise en œuvre (article L141-19 du CU). Ce programme précise les actions prévues sur le territoire pour mettre en œuvre la stratégie, les orientations et les objectifs du schéma de cohérence territoriale, que ces actions soient portées par la structure en charge de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale, les établisse-ments publics de coopération intercommunale membres de cette structure, ou tout autre acteur public ou privé du territoire concourant à la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale ou associé à son élaboration, en prenant en compte

les compétences de chacun. EX : formalisation de partenariats, plan de mobili-té, études, observatoires, appui-conseils...

Suite aux séminaires, des thématiques à approfondir

| Fiche | Votes | | | Niveau de |
|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| | Proposition 1 | Proposition 2 | Proposition 3 | consensus |
| Logements vacants | 0 | 1 | 6 | Fort |
| Restructuration du parc existant | 0 | 4 | 3 | Moyen |
| Résidences secondaires | 0 | 6 | 3 | Complémentaire |
| Démographie | 0 | 4 | 3 | Moyen |
| Formes urbaines | 0 | 3 | 4 | Moyen |
| Equipements | 0 | 5 | 1 | Fort |
| Commerces | 0 | 7 | 0 | Total |
| Mobilités | 1 | 1 | 5 | Fort |
| Filières économiques | 0 | 7 | 1 | Fort |
| Agriculture | 0 | 2 | 6 | Fort |
| Tourisme | 0 | 0 | 7 | Total |
| Economie circulaire | 0 | 0 | 7 | Total |
| Transition énergétique et ENR | 0 | 2 | 5 | Fort |
| Ressource en eau | 0 | 4 | 3 | Moyen |
| Patrimoine | 1 | 3 | 3 | Faible |
| Paysage et biodiversité | 0 | 2 | 5 | Fort |
| Risques | 1 | 3 | 3 | Faible |

JEUDI 8 DECEMBRE 2022 - 14h à 16h30

COMITE TERRITOIRES HABITES

Format participatif - le jeu du ZAN 14h-16h30 – à la salle municipale (mairie) de Molières Cavaillac







Suite au séminaire, des thématiques à approfondir

Commission Territoires habités

> 8 décembre 2022 14h00-16h30

Question de l'habitat et de l'accueil démographique

- Formes urbaines
- Reconquête des Logements Vacants
- Densification/ renouvellement urbain

Objectifs:

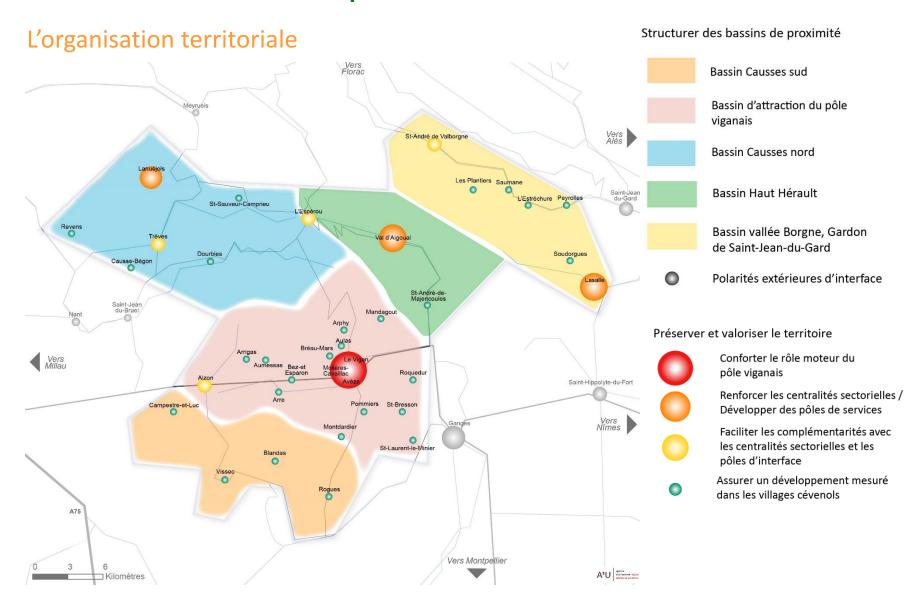
Dans le contexte du Zéro Artificialisation Nette (ZAN):

- Se positionner sur des objectifs de renouvellement urbain
- S'interroger sur les leviers permettant de diversifier les formes urbaines
- Spatialiser, identifier les types de secteurs à conforter
- Engager une réflexion en vue de l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) (règles)

Support:

- Le jeu du Zéro Artificialisation Nette
- Permet de tester et de débattre de la mise en œuvre des principes du Zéro Artificialisation Nette

Des éléments de repère



Des éléments de repère

DEMOGRAPHIE

- Une croissance démographique modérée et maîtrisée et équitablement répartie
- Un positionnement moyen issu des ateliers entre 0,3% et 0,5%

BIODIVERSITE

- Ceintures vertes autour des villages ou groupes de villages
- Stratégies Eviter Réduire Compenser (ERC)

DEVELOPPEMENT URBAIN

Complémentarités entre communes

EQUIPEMENTS

- Mutualisation
- Maintien des familles

HABITAT

- Diversification des formes urbaines
- **Restructuration 15%**
- Mobilisation du parc vacant : 7% en 2040

ECONOMIE

- Zones artisanales à taille humaine
- l'industrie?

Secteurs de Taille Et de Capacités Limitées (STECAL)?

Vers le projet d'aménagment stratégique Séminaire du SCoT Causses et Cévennes du 12 mai 2022 au Vigan



En 2040 et depuis l'approbation du 1er SCoT en 2023, la croissance urbaines, à la fois à l'aide de la rénovation des centres anciens mais aussi avec u démographique s'est développée de manière modérée et maîtrisée. les inégalités territoriales et permettant au PETR de se développer de manière concertée en préservant le socle environnemental.

Les paysages et le petit patrimoine sont entretenus et préservés, évitant ainsi le mitage et la banalisation des paysages. La biodiversité et les milieux naturels patrimoniales sont protégés, notamment par l'implantation de « ceintures vertes » autour 🛮 Le PETR est ouvert sur l'extérieur et les polarités voisines, mais reste acteur de de respiration et d'atteindre en 2036 l'objectif d'autonomie alimentaire fixé dès 2023. Pour cela, le PETR a su rénover son système d'irrigation pour renforcer les cultures en terrasses. La promotion de ce système de réhabilitation n'est plus à faire et sa renommée dépasse maintenant les frontières régionales ! Le territoire a su, en partenariat avec le milieu de la recherche, la formation et le développement de savoirs faires locaux, dynamiser son économie, développer son système de stockage de préservation de la ressource en eau et par conséquent réduire le risque inondation.

au PETR d'être autonome pour les matériaux de construction et le chauffage 🛮 le pari du Conseil régional de développer une région accessible en tout point bois. Le défi visant à gérer la forêt en diversifiant ses fonctions est ainsi relevé. à 30 mn en transports collectifs est réussi, facilitant ainsi les déplacements du Certaines voiries ont été rénovées pour adapter le trafic des poids lourds aux configurations géographiques. La plupart des bâtiments communaux et intercommunaux ont été rénovés et les secteurs du SCoT développent des centrales à bois. Le PETR aspire à devenir un territoire « bas carbone » et à énergie positive. Notons également un développement important de l'économie circulaire, sociale et solidaire, renforçant l'emploi local et le vivre-ensemble. Le très haut débit (THD) recouvre la majorité du territoire, mais guelgues zones blanches subsistent et sont recherchées par de nouveaux habitants.

Concernant le développement urbain, le SCoT Causses et Cévennes se structure à partir de complémentarités entre communes au sein de plusieurs secteurs. une déchetterie, un centre de télémédecine, une salle de spectacle. Le PETR se démarque par son innovation dans certains domaines tels que l'éducation (écoles intergénérationnelles), la culture de proximité avec la création de nouveaux festivals, la valorisation du patrimoine bâti et paysager cévenol. La production de logements a permis de diversifier le type d'habitat et les formes

développement raisonné de l'habitat nouveau. La maîtrise de ce dernier a ains L'organisation du territoire a permis de trouver un juste équilibre, réduisant permis de conserver un territoire vivant, et non muséifié, tout en préservant le patrimoine et les milieux naturels. De plus, des logements adaptés pour les jeunes ménages et les personnes âges ont été réalisés. Quelques hameaux ont pu être rénovés et renforcés compte tenue de leurs dimensions historiques ou

des villages ou groupe de villages. Elles permettent de maintenir des espaces son développement. Des complémentarités avec les partenaires institutionnels et les EPCI limitrophes ont pu être trouvées en installant des gouvernances adaptées autour de sujets majeurs pour le PETR : l'alimentation, la filière-bois, le l'agro-pastoralisme, le tourisme, la mobilité

Ainsi, les navettes de transports à la demande associées à un système de covoiturage efficace et à des lignes de transport en commun permettent de connecter les Causses et les vallées du PETR entre eux et aux centralités voisines : Saint-Jean du Gard, Anduze, Alès, Ganges, Saint-Hippolyte-du-Fort, Nant et Millau en Avevron, mais également vers la Métropole de Montpellier, Nîmes La filière-bois s'est révélée être une activité économique majeure, permettant et la Lozère. Ce sont donc plusieurs bassins de mobilité qui s'entrecroisent, et

> Bien qu'accessible, le PETR a souhaité privilégier une stratégie de développement touristique de proximité, reconnue par des visiteurs en quête de nature et d'authenticité, pour son tourisme de qualité, en particulier : ses grands paysages préservés et valorisés. la qualité des produits de son terroir et l'obtention de nouveaux labels, son dynamisme sur le plan culturel et sportif et la diversification des activités proposées, tel que l'agro-tourisme.

Le territoire a donc réussi le pari fixé dès 2023, de concilier : développement maîtrisé, respect des paysages et valorisation du patrimoine. Le PETR s'est affirmé comme un territoire ouvert, vivant, et innovant. Il peut envisager sereinement de nouveaux horizons pour ses habitants et les jeunes qu peuplent et enchantent ce territoire cévenol.





www.audrna.com

Point de départ du scénario

Rappel : entre 2013 et 2019 une croissance négative à l'échelle du SCoT de -0,46%/an soit 70 habitants en moins chaque année

Créer/Encourager/Soutenir une dynamique démographique



+ 0,4% par an

+ **1 330** habitants environ par rapport à 2019

2 030 logements à produire entre 2023 et 2040 soit + 120 logts/an

La construction neuve

- 72% de la production
- 86 log./ an
- 1305 log.

La mobilisation des logements vacants

- 13% de la production
- 16 log./an
- 275 log.

La **restructuration** du parc existant

- 15% de la production
- 18 log./an
- 450 log.

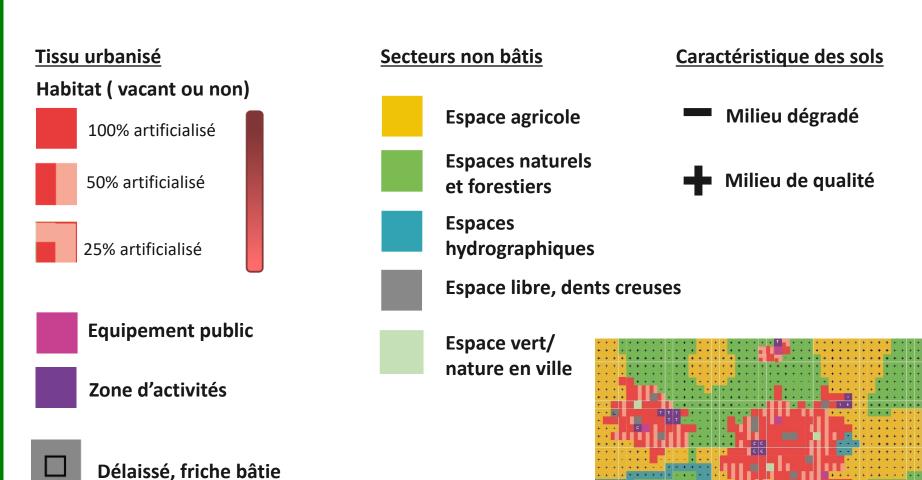




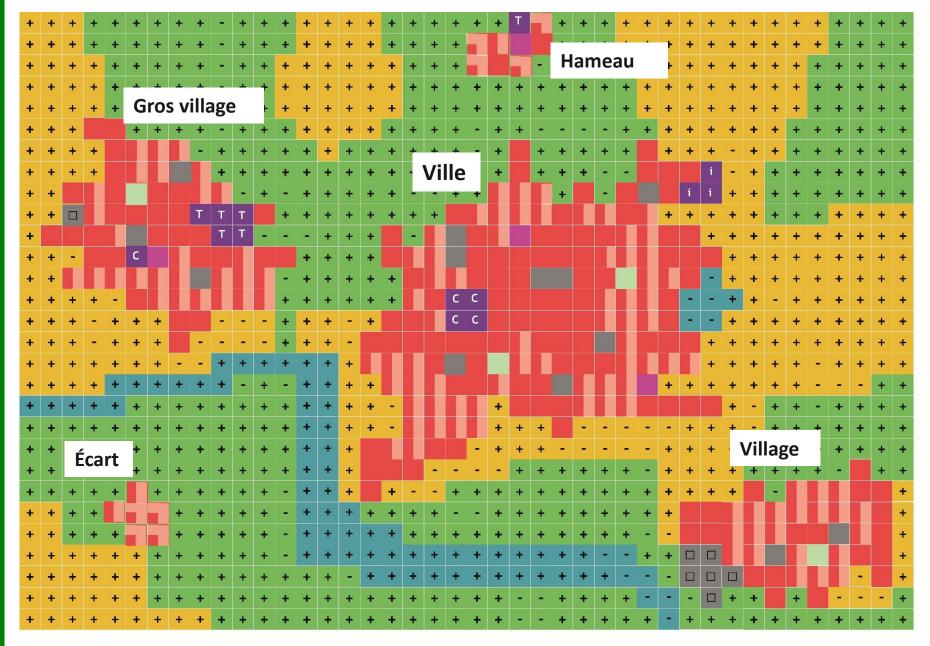


Légende et plateau de jeu

- → A partir d'un territoire fictif (plateau de jeu : ce qui existe déjà)
- → Positionner les pions en 3 séquences



Présentation du territoire fictif



Déroulé du jeu du ZAN : 3 séquences

SEQUENCE 1 : EVITER / REDUIRE



45 minutes

Placer sur le plateau de jeu :

- → Les cartes logements
- → Les cartes activités
- → Les cartes objectifs équipements publics
- → Les cartes énergies renouvelables (ENR)
- → Logements vacants
- → Restructuration
- → Division parcellaire
- → Compter à la fin les cases à compenser

SEQUENCE 2 : COMPENSER



30 minutes

- → Compenser les extensions grâce aux différents leviers proposés
- → Avec les cartes correspondantes

SEQUENCE 3 : RESTITUER le projet



15 minutes

→ A partir des questions et de la grille proposée, expliciter vos choix aux participants

Logements

SEQUENCE 1: EVITER / REDUIRE

- Conforter le maillage, y compris sur le hameau
- Favoriser la mixité intergénérationnelle au sein des opérations
- Répartir les logements en fonction des équipements de proximité
- Utiliser les dents creuses pour équilibrer

TABLE 1

TABLE 2

TABLE 3

- Répartir les logements sur tous les espaces urbanisés, de préférence là où c'est déjà dense, sauf sur les écarts
- Renforcer les espaces urbanisés
- Augmenter la densité sur la ville, moins dans le villages et hameaux

Activités économiques

- Proposer des activités économiques compatibles avec les espaces résidentiels pour limiter les déplacements
- Rendre possible l'habitat pour pérenniser l'activité agricole et développer l'écotourisme
- Développer l'activité agricole en prenant appui sur les écarts
- Permettre le développement de petites activités et l'habitat léger sur les écarts
- Développer le tertiaire sur les villages
- Développer les commerces et activités dans les villes
- Proposer le développement de l'industrie, notamment la filière bois, dans le hameau ainsi que la recherche

SEQUENCE 1 : EVITER / REDUIRE

TABLE 1

TABLE 2

TABLE 3

Equipements

- Renforcer la culture : ex: cinéma sur tous les espaces urbanisés
- Développer les parcs, reconquérir la nature en ville
- Privilégier un équilibre nature/urbanisation sur tous les espaces urbanisés, particulièrement en ville
- Développer les équipements également dans les hameaux

Energies renouvelables

- Développer les ENR, notamment le photovoltaïque, sur les parkings et centres commerciaux
- Développer les ENR, sous conditions, en fonction de ce qui est possible de faire au regard du patrimoine et des périmètres Architecte des Bâtiments de France (ABF)
- S'intéresser au développement de l'hydroélectricité
- Développer les ombrières sur les bâtiments agricoles
- Si projet de parc photovoltaïque d'envergure il y a, le positionner sur des espaces agricoles dégradés

SEQUENCE 1: EVITER / REDUIRE

MOBILISER LES LOGEMENTS VACANTS, CONSTRUIRE EN SURELEVATION

- → logements à restructurer (X1)
- → logements vacants à mobiliser (X2)

DEVELOPPER LA DIVISION PARCELLAIRE (X2)







Outils de renouvellement urbain déployés

- Division parcellaire : en ville, à proximité des équipements/activités sur les extensions des villages, moins denses
- Mobilisation du parc vacant : plutôt sur les communes qui dispose d'un volume important, en lien avec dispositifs Petites Villes de Demain (PVD)/ Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)
- Restructurations/ surélévation : plutôt sur les communes qui dispose d'un volume important, en lien avec dispositifs Petites Villes de Demain (PVD)/ Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

Restitution de la commission territoires habités SEQUENCE 2 : COMPENSER

Outils de compensation

- Renaturation
- Désimperméabilisation

Restaurer un milieu forestier/ naturel dégradé
Restaurer un milieu hydro. Dégradé
Améliorer un espace agricole

Créer un parc (X2)

Désimperméabiliser (X1)

- Une compensation à l'équilibre
- Travailler sur la rivière pour la gestion des risque, en interface entre hameau et cours d'eau
- Ne pas aller jusqu'à la désimperméabilisation

TABLE 1

TABLE 2

TABLE 3

Scénario polarisé



- Une concentration des logements et des équipements dans le « gros » village et la ville centre, et des activités d'industrie, en extension
- Une intensification et mobilisation de l'existant dans la ville centre et le gros village, à proximité des équipements
- Des commerces en périphérie
- Des projets énergies renouvelables (ENR) au sein du tissu urbain existant
- Une spécialisation du village à destination du tourisme
- Des extensions sur des milieux dégradés
- Des dynamiques d'amélioration des milieux dégradés, pour compenser

Scénarios territoires partagés



- Une répartition des logements, activités et équipements plus marquée sur les villages et la ville centre
- Le poids du village conforté
- Intensification (restructuration et division parcellaire) et remobilisation du logement vacant à proximité des commerces
- Industrie et artisanat dans le hameau
- Extension modérée de l'écart
- Une dynamique de renaturation dans les espaces urbanisés

Scénarios territoires partagés



- Des logements, équipements, activités répartis de façon plus marquée sur l'ensemble des espaces, avec une spécialisation de « l'écart » sur le tourisme et l'artisanat, sans conforter les logements
- Des dynamiques d'intensification sur tous les espaces, plus marquée sur la ville centre, à proximité des équipements
- Une division parcellaire proposée sur l'extension du « gros village »
- 1 projet d'énergies renouvelables (ENR) sur un milieu dégradé
- Une restauration du milieu hydrographique marquée et de la désimperméabilisation
- Un écart spécialisé tourisme/artisanat
- Une renaturation des espaces urbanisés sur les villages et la ville centre

→ A partir de la grille d'analyse, répondre aux questions et justifier :

Comment sont répartis les logements à l'échelle du territoire ? *Principales tendances :*

- une **polarisation** de l'accueil : forte sur la ville centre / une répartition **équilibrée** en fonction de la taille des communes ;
- l'ensemble des typologies de villages se développent à l'exception des écarts ;
- un accueil nettement majoritaire dans l'enveloppe urbaine /forte protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF)
- Pas d'extension en discontinuité du bâti à l'exception de l'habitat léger / insolite ;
- un renouvellement urbain fort en ville et dans le « gros bourg » ;
- l'accueil volontaire dans les dents-creuses : un objectif partagé ;
- une mixité des fonctions : accueillir mais à condition d'assurer un niveau d'équipements, commerces de proximité, services adaptés ;
- la desserte et le maillage territoriale : une condition d'accueil.
- le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) jusqu'au bout ! Désimperméabilisation et renaturation forte au cœur des villages et développement en lisière des bourgs avec des formes urbaines adaptées;
- une vigilance sur les friches urbaines : inexistante sur le territoire ;
- anticiper les lieux et conditions d'accueil en loi montagne (Secteurs de Taille Et de Capacités Limitées, Unités Touristiques Nouvelles : UTN);
- Réhabiliter le **patrimoine hydraulique** et assurer la **ressource en eau** nécessaire au développement des villages.

→ A partir de la grille d'analyse, répondre aux questions et justifier :

Comment ont été localisées les activités économiques ?

Principales tendances:

- commerces, artisanats : dans les centres de village ;
- localiser l'emploi à **proximité des centre bourgs** avec des activités compatibles avec l'habitat ;
- accueil du tourisme dans les villages et peu voir pas dans la ville ;
- développement de la filière bois en continuité des hameaux ;
- reconquête des friches agricoles;
- développement de petites exploitations agricoles en continuité des hameaux.

Où ont été implantés les équipements ?

Principales tendances:

- Egalement réparti, y compris dans les hameaux ;
- Nécessité d'accueil des équipements culturels et des crèches ;
- Pas besoin de grands **équipements commerciaux**.

→ A partir de la grille d'analyse, répondre aux questions et justifier :

Où ont été implantées les Energies renouvelables (ENR)?

Principales tendances:

- sur de grandes surfaces : d'activités économiques, équipements, commerces ;
- Réhabiliter les milieux urbains dégradés ;
- sur ombrières sur les parkings ;
- Agri-photovoltaisme;
- Utiliser l'énergie hydraulique ;
- Désimpérméabiliser les sols au profit des Energies renouvelables (ENR)

3

Retour sur la commission « territoires dynamiques »

1/ Comités thématiques du 8 décembre

A l'issue des séminaires, quelles thématiques approfondir et quels besoins pour alimenter le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) ?

Commission Territoires dynamiques

8 décembre 2022 14h00-16h30

Question de l'économie et des filières

- Évolutions passées
- Agriculture : pastoralisme et maraîchage/arboriculture

Objectifs:

- Identifier quelles filières développer, les préciser
- Qualifier le modèle de développement économique souhaité
- Spatialiser, identifier les secteurs à conforter

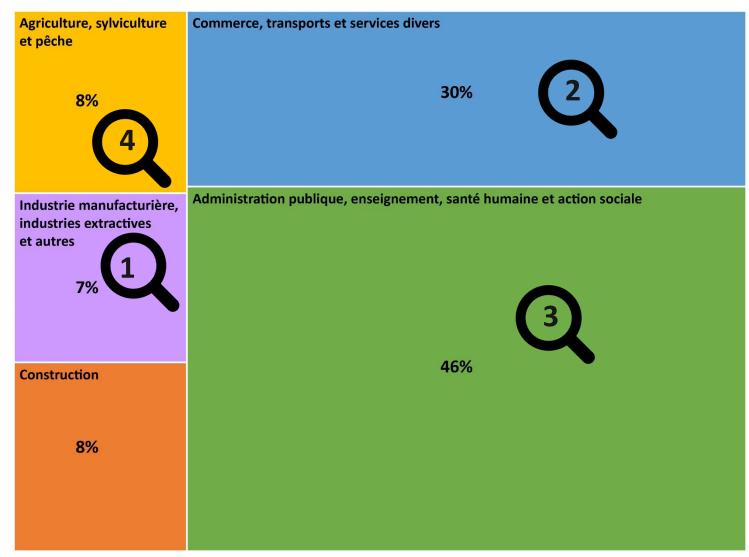
Support:

- Présentation d'éléments objectifs de diagnostic sur l'évolution passée des filières
- Questions ouvertes et échanges avec la salle

Focus sur quatre secteurs d'emplois



4760 emplois en 2019 et - 340 emplois entre 2013 et 2019



Quelles évolutions des secteurs d'emplois depuis 1999 ?

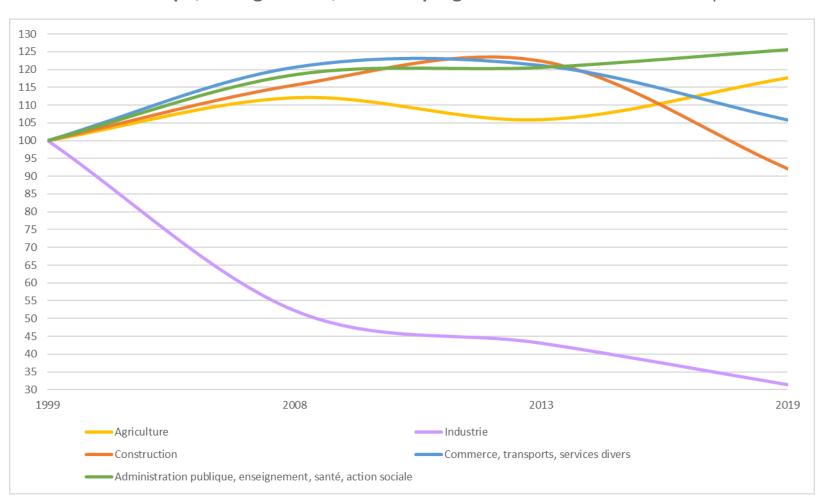
Un secteur industriel en fort recul : -70% par rapport à 1999 (-20% à l'échelle du Gard)

Un secteur agricole fluctuant qui se maintient : +20% depuis 1999 (-25% dans le Gard)

Un secteur de la construction qui chute après la crise : -25% entre 2013 et 2019

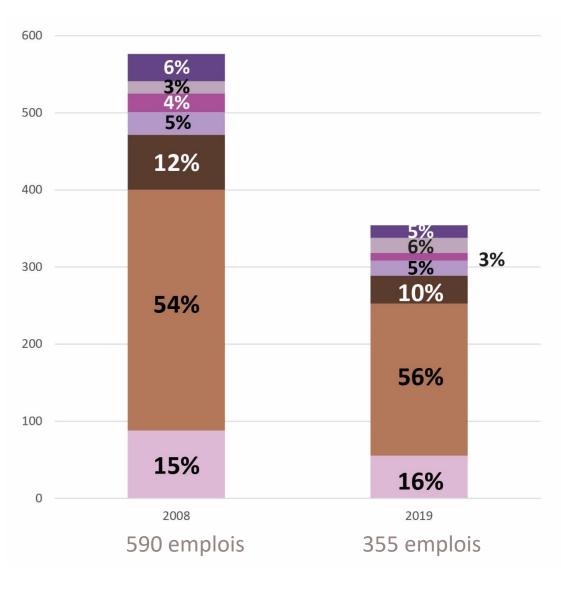
Un secteur des commerces et services en léger recul : -12% entre 2013 et 2019

Un secteur admin.pu, enseignement, santé en progression constante : + 25% depuis 1999



L'évolution du secteur industriel





- Autres activités industrielles
- Production et distribution d'électricité de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- Autres industries manufacturières ;
 réparation et installation de machines et d'équipements
- Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
- Travail du bois, industries du papier et imprimerie
- Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac





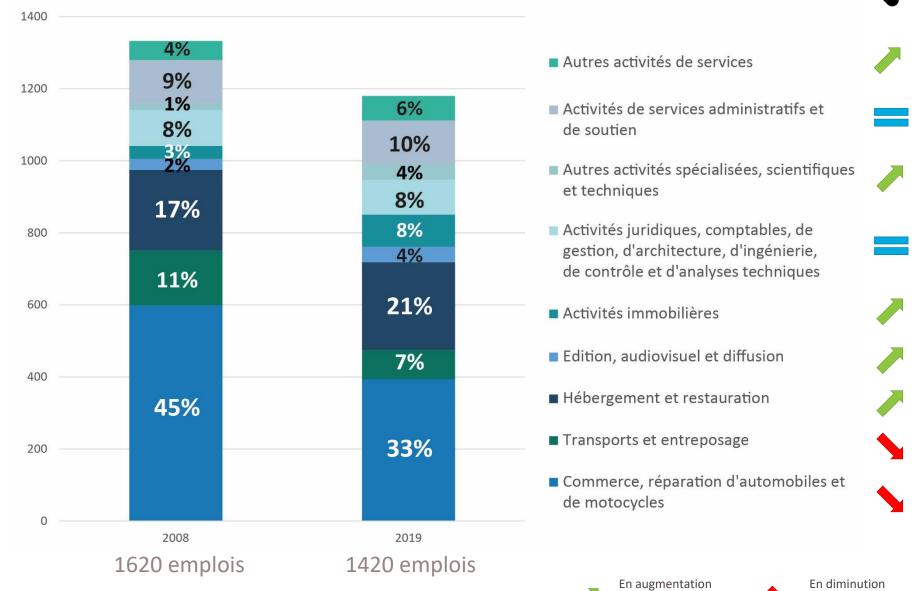
En augmentation globale entre 2008 et 2019



En diminution globale entre 2008 et 2019

L'évolution du secteur commerces et services (2)



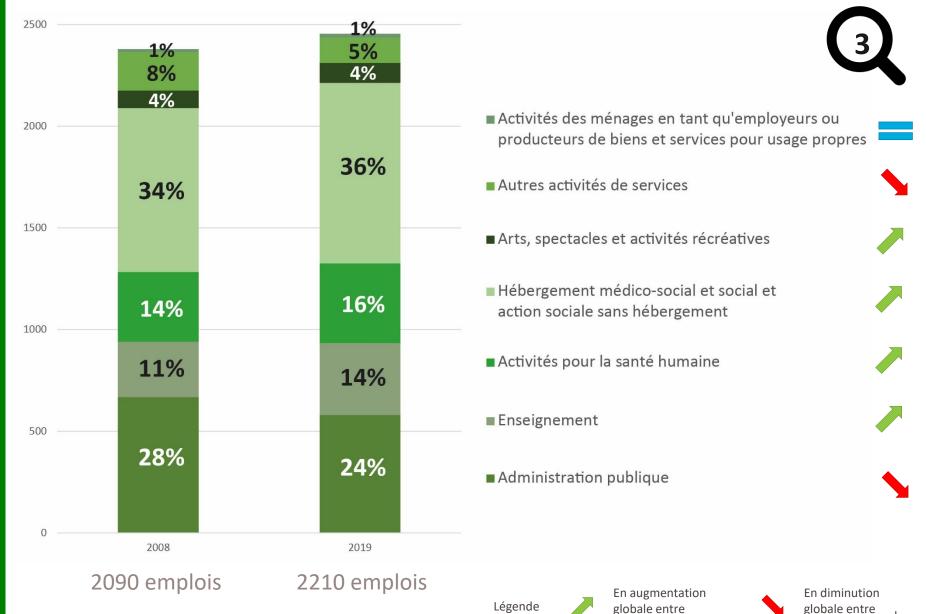


Légende





L'évolution du secteur admin, santé, enseignement



2008 et 2019

2008 et 2019

Premières pistes de questionnements proposées

Filières économiques

- Pour chacun des 3 secteurs présentés :
 - Faut-il conforter ou développer ce secteur sur le territoire ?
 - Si oui quelles filières économiques ? Quels leviers ?
 - Faut-il développer le foncier économique dédié ?
 - Si oui, pour quelles activités et où ?
- Quel développement de l'équipement numérique?

Tourisme

- L'offre en hébergement est-elle en adéquation avec les sites existants ?
 - Si non, comment et où faut-il la conforter?
 - Faut-il des Unités Touristiques Nouvelles (UTN) ?

Hypothèse : Maintien d'un ratio de 1 emploi/3 habitants

soit toutes filières confondues : entre 330 et 580 emplois à créer d'ici 2040 pour des scénarios d'accueil entre +0,3%/an et +0,5%/an



Comment répartir les emplois à créer par filières ?

Focus sur l'agriculture



244 exploitations en 2020



- 55 exploitations entre 2010 et 2020



17 300 ha de Surface Agricole Utile

Un recul de -6,5% par rapport à 2010

71 ha de Surface Agricole Utile moyenne par exploitation +9 ha par rapport à 2010



345 équivalent temps-pleins en 2020

- 110 équivalent temps-pleins entre 2010 et 2020

87 exploitations en agriculture bio

+ 45 exploitations entre 2010 et 2020

13% de la Surface Agricole Utile en agriculture bio

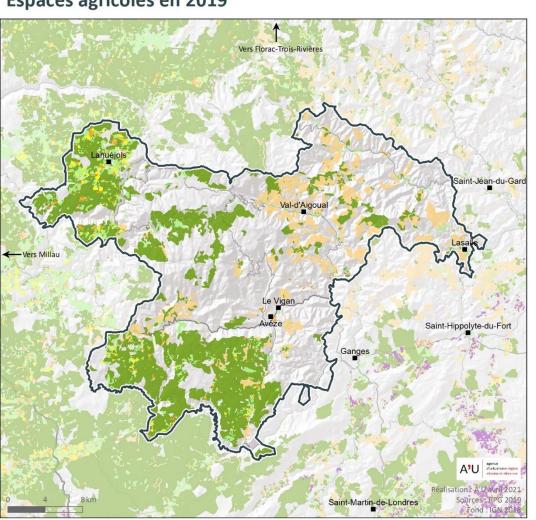


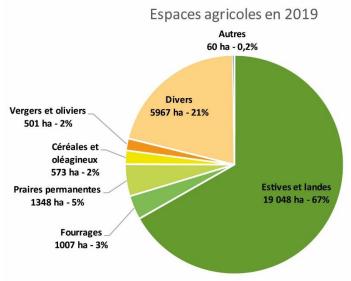
(hors surfaces en cours de conversion)

Focus sur l'agriculture



Espaces agricoles en 2019







Types agricoles

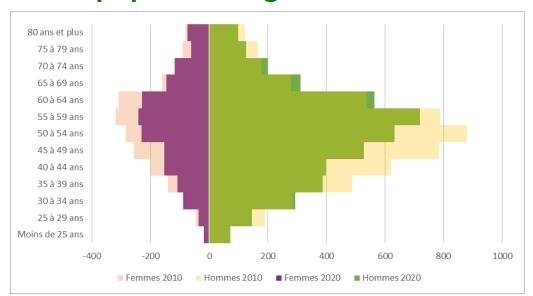




Focus sur l'agriculture

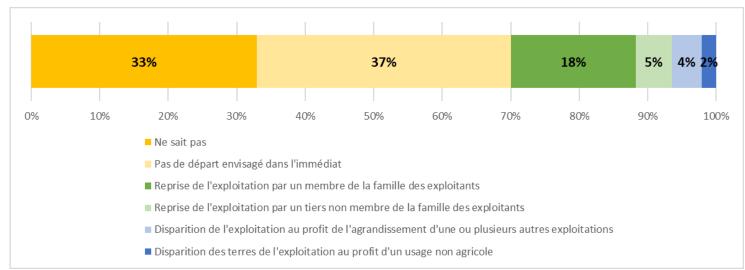
4

Une population agricole vieillissante...



Données à l'échelle du Gard

... qui pose la question du devenir des exploitations



Premières pistes de questionnements

Agriculture

Où est-il pertinent de conforter/développer les espaces agricoles et pour quel type de production ?

- Pour le pastoralisme :
 - Sanctuariser les espaces ouverts des Causses ?
 - Gagner sur des espaces de forêt ?
- Pour le maraîchage et l'arboriculture :
 - Prioriser les terres en fonds de vallées ?
 - Requalifier les terrasses et le patrimoine vernaculaire?
 - Sanctuariser les espaces déjà irrigués/irrigables ?

Hypothèse : Maintien d'un ratio de 1 emploi/3 habitants

soit toutes filières confondues : entre 330 et 580 emplois à créer d'ici 2040 pour des scénarios d'accueil entre +0,3%/an et +0,5%/an



Comment répartir les emplois à créer par filières ?

Restitution d'éléments clés sur le secteur industriel

- Faciliter l'installation d'artisans locaux et des TPE-PME
- Valoriser les filières courtes et les labels de qualité
- Inciter les nouvelles entreprises à déployer leurs activités localement
- Promouvoir toutes les activités susceptibles d'augmenter la valeur ajoutée des produits locaux
- Favoriser le dialogue entre acteurs économiques pour développer des solutions cohérentes, relier les projets et créer des dynamiques collectives
- Garantir la formation et la transmission des savoirs (domaine textile, etc.)
- S'appuyer sur les spécificités historiques du territoire
- Réutiliser les friches industrielles et les bâtiments inoccupés
- Identifier clairement les espaces de localisation économique
- Promouvoir la mutualisation des espaces et de l'emploi

Importance de la transition du secteur industriel en lien avec les transitions énergétique et écologique

Eléments clés du secteur commerces et services

- Privilégier l'implantation des entreprises de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire
- Développer des tiers-lieux et des espaces de coworking pour un meilleur confort des télétravailleurs
- Offrir des services mutualisés aux entreprises
- Aider les commerces du territoire à développer leur vente en ligne pour être plus concurrentiels
- Développer une offre de service à destination du tourisme
- Développer des Unités Touristiques Nouvelles (UTN) sur le territoire (pour quel projet ?)

Freins identifiés par les participants pour le secteur commerce et services :

- Précarisation des ménages
- Prix des locations commerciales onéreux

Eléments clés par secteurs

Administration publique, enseignement, santé, action sociale

- Développer l'enseignement supérieur, la formation et la recherche

Agriculture

- Remobiliser le contenu du Pacte Pastoral dans le SCoT
- Aider à l'installation des agriculteurs
- Favoriser l'expérimentation et la diversification agricole
 - Questionnements soulevées par les participants:

 Quelle adaptation des cultures agricoles face au changement climatique? Remobiliser les pratiques anciennes? Renoncer à certains types agricoles? Quelle gestion de l'eau et des terrasses?

4

Conclusion et perspectives

Contact PETR Causses et Cévennes

Matthieu EYBALIN

Coordinateur PETR Causses et Cévennes m.eybalin@petr-causses-cevennes.fr 06 75 63 42 01

Equipe Agence d'Urbanisme

Nicolas DUVIC

Chargé de missions planification et mobilité nicolas.duvic@audrna.com
04 66 29 05 64

Caroline BUADES

Chargée de missions planification et urbanisme réglementaire caroline.buades@audrna.com
04 66 29 27 43

Tatiana POPOFF

Assistante d'études planification et environnement



Chargée de missions planification et environnement

Consultez l'actualité de l'A'U www.audrna.com

